

## Tableau de réservation

**FICHE DE RÉSERVATIONS  
VACANCES D'ÉTÉ 2020 (AOÛT)****Du lundi 3 août au vendredi 21 août**

La qualité de l'accueil de vos enfants dépend de chacun d'entre nous. Vous y contribuez grâce à cette fiche de réservation qui nous permet d'organiser les activités à destination de vos enfants et de prévoir au mieux l'encadrement nécessaire.

Ce formulaire est **obligatoire** pour toute fréquentation au centre de loisirs.

Pour limiter les contacts et l'accueil physique de personnes au sein du centre de loisirs, la dématérialisation de la grille de réservation est dans la mesure du possible à privilégier.

Pour cela, il vous suffit de l'imprimer, le compléter, le scanner ou le prendre en photo en l'envoyant par mail au centre de loisirs concerné.

Il vous est aussi possible de glisser l'exemplaire réservé au centre de loisirs dans la boîte aux lettres de celui-ci ou en dernier recours le remettre à la directrice du centre de loisirs.

La directrice accusera réception de vos réservations par mail ou par téléphone et vous confirmera l'accueil de votre enfant aux dates demandées.

**Noms et prénoms des parents :**

**Nom et prénom de l'enfant :**

**Groupe d'âge:**

**Age:**

***Merci de bien vouloir cocher les dates souhaitées pour l'accueil de votre enfant :***

*(pour les tableaux à compléter, merci de tourner la feuille)*

**Nom du centre de loisirs :**

Date :

Signature :

Semaine 32	Lundi 03/08	Mardi 04/08	Merc. 05/08	Jeudi 06/08	Vend. 07/08
Matin					
Repas					
Après-midi					

Semaine 33	Lundi 10/08	Mardi 11/08	Merc. 12/08	Jeudi 13/08	Vend. 14/08
Matin					
Repas					
Après-midi					

Semaine 34	Lundi 17/08	Mardi 18/08	Merc. 19/08	Jeudi 20/08	Vend. 21/08
Matin					
Repas					
Après-midi					

## FICHE DE RÉSERVATIONS VACANCES D'ÉTÉ 2020 (AOÛT)

***Du lundi 3 août au vendredi 21 août***

Ce formulaire est **obligatoire** pour toute fréquentation au centre de loisirs  
Sans réservation votre enfant ne pourra être accueilli.

**Les réservations se font dans la limite des places disponibles** selon les normes réglementaires fixées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, sur la base d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

En cas d'annulation, modification ou absence (*même avec justificatif*) dans un centre de loisirs de la ville, le 1<sup>er</sup> jour réservé (*soir, journée et/ou repas*) sera systématiquement facturé (*jour de carence*). En l'absence d'appel de la part de la famille, l'intégralité des jours réservés sera facturée.

Pour toute annulation il vous est demandé de prévenir l'équipe de direction 48h avant afin de lui permettre d'annuler le repas, et/ou d'ajuster au plus près, le nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants accueillis pour respecter les taux d'encadrement légaux fixés par l'état, mais aussi de contacter une famille en attente d'une place.

**Important : Pour toute annulation/modification des réservations, un formulaire d'annulation devra être complété et signé par la famille. (document également disponible sur le portail famille).**

**Nom du centre de loisirs :**

Date :

Signature :

### Tableau de réservation

Semaine 32	Lundi 03/08	Mardi 04/08	Merc. 05/08	Jeudi 06/08	Vend. 07/08
Matin					
Repas					
Après-midi					

Semaine 33	Lundi 10/08	Mardi 11/08	Merc. 12/08	Jeudi 13/08	Vend. 14/08
Matin					
Repas					
Après-midi					

Semaine 34	Lundi 17/08	Mardi 18/08	Merc. 19/08	Jeudi 20/08	Vend. 21/08
Matin					
Repas					
Après-midi					